



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École de La Ruche

13 MARS 2025 À 18 H 30

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école de la Ruche et de Dominique-Savio tenue le 13 mars 2025.

### **Présents**

Présents Noémi Potvin, présidente  
Catherine Magny, parent  
Myriam Lambert, parent  
Marie-Pier Lemelin, parent  
Audrey Morin, parent  
Susan Drejza, parent  
Suzie Brassard, enseignante  
Julie Audet enseignante  
Julie Gingras, enseignante  
Olivier Pouliot, enseignant  
Sara-Judith Labbé, éducatrice en service de garde  
Amélie Larochelle, technicienne en service de garde

Érika Avoine psychoéducatrice  
Marie-Claude Matte, directrice  
Karine Boulet, directrice adjointe

### **Absents**

Marjolaine Allard, parent  
Valérie Lefebvre, parent

### **Invités**

Anne-Catherine Pagé, enseignante  
Anne-Marie Noël, enseignante



## Ordre du jour

### 1. PRÉLIMINAIRES

#### 1.1 Ouverture de la rencontre

Madame Noémi Potvin ouvre la séance du conseil d'établissement à 18 h 30. Elle souhaite la bienvenue aux membres présents.

#### 1.2 Présences et vérification du quorum

Les présences sont prises par Mme Potvin. Il manque Mme Allard et Mme Lefebvre, mais Mme Drejza, parent substitut, est présente. Nous avons aussi la présence d'Anne-Marie Noël et d'Anne-Catherine Pagé, enseignantes en 6<sup>e</sup> année.

#### 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Noémi Potvin fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Amélie Larochelle et **APPUYÉE PAR** madame Julie Audet d'adopter l'ordre du jour sans modification.

097 – CE  
R25/03/13-1

#### 1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 11 DÉCEMBRE 2024

Madame Noémi Potvin demande si les membres ont lu le procès-verbal et s'ils ont des correctifs à y apporter.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Sarah-Judith Labbé et **APPUYÉ PAR** monsieur Olivier Pouliot que le procès-verbal du 11 décembre 2024 soit adopté sans correctif.

ADOPTÉ à l'unanimité  
097 – CE  
R25/03/13-2

### **1.5 Suivi au procès-verbal**

Concernant les midis d'anglais offerts en parascolaire: Madame Marie-Claude Matte a questionné l'enseignant qui offre le service afin de savoir comment ça allait. Il semblerait que les élèves progressent bien et que le service offert est ludique.

Un 2<sup>e</sup> bloc d'inscription à l'anglais intensif sera offert sous peu pour une durée de 8 semaines. Les élèves de 6<sup>e</sup> année en parcours « anglais régulier » seront priorités, qu'ils aient eu accès ou non au 1<sup>er</sup> tour. Ensuite, l'ordre d'inscription sera respecté. L'information concernant l'inscription sera communiquée sous peu. Le coût sera modulé selon nombre d'inscription. Au premier tour, nous avons reçu 96 inscriptions pour 48 places. Il y aura moins de places pour le 2<sup>e</sup> bloc.

### **1.6 Intervention du public**

Aucun public.

## **2. CONSULTATIONS - DÉCISIONS**

### **2.1 Adoption de la grille-matière 25-26**

- 3<sup>e</sup> cycle (5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année)

Anne-Marie Noël et Anne-Catherine Pagé sont présentes pour faire état de la situation concernant l'anglais intensif versus l'anglais régulier.

Pour l'année scolaire 2024-2025, il y avait 5 groupes, dont deux en anglais intensif, deux en régulier et un groupe de 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année en régulier.

Les élèves des groupes d'anglais intensif ont 1 cycle en classe d'anglais et 1 cycle en classe des matières de base (français, mathématiques). Pour former les groupes, une pige a été faite parmi les 96 élèves volontaires. 13 élèves n'ont pas pu se joindre aux groupes d'anglais intensif. On observe que certains élèves font partie de ces groupes, mais qu'ils ne sont pas motivés. On remarque qu'il y a un plus grand nombre d'élèves en difficulté, avec une moyenne dans les matières qui varient entre le 60 et 70%. Le rythme d'apprentissage est trop accéléré pour maintenir le succès de tous les élèves. Les élèves sont bousculés dans leurs apprentissages. Le travail en équipe avec l'enseignant en anglais est important.

La gestion des groupes est plus complexe qu'avant.

Du côté des classes régulières, les élèves qui y sont accueillis ont une moyenne de 60% en mathématiques et en français. Ainsi, on retrouve principalement des élèves qui sont en difficulté d'apprentissage ou qui présentent des troubles de comportement. Ainsi, on retrouve une dynamique de classe parfois explosive dû aux nombreux défis dans les classes. De plus, comme 13 élèves n'ont pas eu accès aux classes d'anglais intensif, on se retrouve avec des classes à deux vitesses, soit des élèves à tirer vers le haut (très fort) et d'autres élèves pour qui on veut maintenir les apprentissages (en difficulté). En résumé, on fait face à des groupes très hétérogènes. Bien que de l'aide ait été ajoutée, le temps d'enseignement est plus grand. On se questionne si on donne tout ce qu'on peut à tous nos élèves dans le cas présent... On constate une iniquité dû à la pige faite.

On se questionne sur la formule à privilégier l'année prochaine, mais il est nommé que la formule tenue en 2024-2025 ne sera pas reconduite et qu'une seule formule sera proposée pour tous les élèves. Les enseignantes mentionnent qu'elles travaillent sur une formule qui sera plus équitable et qui vise la réussite du plus grand nombre d'élèves possible.

Chaque école détermine sa grille-matière. Il est difficile de comparer avec d'autres milieux comme les réalités sont différentes. Il est remarqué qu'il y a un engouement pour l'anglais, qu'il y a un réel besoin. Maintenant, nous devons trouver une formule qui répondra aux besoins du plus grand nombre d'élèves en tenant compte des ressources disponibles. Une proposition sera faite lors du conseil d'établissement du 23 avril prochain.

- Préscolaire, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle

Madame Marie-Claude Matte nous présente la grille-matière pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> cycle. Il est proposé de maintenir un statu quo.

La grille matière proposée pour les classes « langage » remplacerait la musique par de l'art dramatique. On questionne sur le fonctionnement de l'art dramatique dans cette classe de langage : on travaille et développe beaucoup la lecture, la prononciation, etc. Il semblerait que c'est une matière bénéfique qui est appuyée par l'orthophoniste. Une rencontre entre l'orthophoniste et l'enseignant(e) en art dramatique aura lieu en août pour pister l'enseignant sur les interventions à privilégier auprès de la clientèle.



IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Magny et APPUYÉE PAR monsieur Olivier Pouliot que la grille-matière soit statu quo.

097 – CE  
R25/03/13-3

## **2.2 Approbation : journées pédagogiques 25-26 au service de garde**

Madame Amélie Larochelle présente la grille des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2025-2026. Cependant, cette dernière est incomplète considérant que le calendrier scolaire pour la prochaine année a été mis à disposition tard. On tente d'offrir des activités qui ne dépasseront pas le budget de 36\$/élève. Il n'est pas prévu de diffuser l'offre de sorties pour s'assurer de bien répondre à un besoin de garde et non pour un besoin de sortie.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Gingras et APPUYÉE PAR madame Érika Avoine que la grille soit acceptée comme proposée.

097 – CE  
R25/03/13-4

## **2.3 Décision : consultation des élèves (SEVEQ)**

Chaque année, le conseil d'établissement doit déterminer d'un moyen de consultation auprès des élèves. À chaque 2 ans, le questionnaire sur la sécurité et la violence dans les écoles québécoises (SEVEQ) est présenté aux élèves, ce qui permet de dresser un portrait de la violence à l'école dans les établissements d'enseignement québécois.

Une technicienne en éducation spécialisée est mandatée pour faire la présentation de cette consultation auprès de tous élèves de l'école. Il s'agit d'une plateforme où les élèves doivent répondre de façon électronique. La technicienne en éducation spécialisée en charge de circuler dans chacune des classes fait la lecture des questions et donnent les explications nécessaires au besoin. Les résultats de ce sondage sont transmis l'année suivante et permettent de cibler les forces et les défis qui seront utilisés dans l'application du projet éducatif de notre école.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Audrey Morin et APPUYÉE PAR madame Myriam Lambert que le projet soit accepté comme proposé.

097 – CE  
R25/03/13-5

## **2.4 Critères de sélection direction**

Madame Noémi Potvin présente les critères de sélection établis par le centre de service scolaire des Navigateurs. Une décision a été prise et Mme Potvin complètera le GoogleForm conformément aux discussions tenues. Les critères qui seront cochés seront les suivants (entièreté des critères proposés) :

- Leadership mobilisateur
- Collaboration et partenariat
- Habiletés relationnelles (communication avec le personnel, les parents et les partenaires, diplomatie, empathie, etc)
- Habiletés stratégiques
- Maîtrise de soi
- Prise de décision (transparence)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Olivier Pouliot et APPUYÉE PAR madame Amélie Larochelle.

097 – CE  
R25/03/13-6

## **3. INFORMATIONS**

### **3.1 Détails à propos des coupures budgétaires**

Madame Marie-Claude Matte nous explique que chaque centre de services scolaire avait reçu un montant cible à atteindre dû aux coupures faites par le gouvernement qui doit récupérer de l'argent. Les budgets reçus devaient être gelés. 3 millions de dollars devaient être coupés au CSSDN. Chaque école avait la possibilité de faire des coupures dans où bon lui semble bien que certaines mesures avaient été proposées par le service des ressources financières. Voici le résultat pour les écoles de La Ruche et Dominique-Savio :

Douance : 495\$  
Contenu obligatoire : 1072\$  
15084 (enseignant mise à niveau TIC) : 2563\$  
Formation des parents : 2000\$



Le budget se termine le 31 mars pour le gouvernement. Nous en saurons davantage dans les prochains mois pour l'année à venir...

### 3.2 Contenu en orientation scolaire et professionnel (COSP) .

Ce contenu s'adresse aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle, pour qu'ils apprennent à mieux se connaître. Le contenu est partagé entre les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Mme Julie Lefevre est la responsable et une planification est présentée par Mme Karine Boulet, direction adjointe.

### 3.3 Bilan de la semaine de relâche au service de garde

Madame Amélie Larochelle nous partage les événements de la semaine de relâche. Ce fût une semaine exigeante. Tous étaient réunis à l'école du Tournesol, car il n'y avait pas suffisamment d'inscription pour s'autofinancer. Pour la relâche scolaire 2025-2026, un jumelage se fera dès le début avec l'école du Tournesol pour faciliter l'organisation de cette semaine, autant pour les activités que pour la disponibilité d'un plus grand nombre d'éducateurs en service de garde du personnel.

Malgré le changement d'emplacement, de belles activités ont eu lieu telles que le Katag, une activité sur les sciences, Aquaterre, des cabanes avec des grosses boites, etc.

## 4. RAPPORTS

### 4.1 Rapport du président(e)

Aucun rapport.

### 4.2 Rapport de la direction

Aucun rapport.

### 4.3 Rapport du service de garde

Aucun rapport.

### 4.4 Rapport du personnel scolaire

Monsieur Olivier Pouliot nous partage que les sports d'hiver sont maintenant terminés. Ce fût un hiver difficile, le Pentathlon sur les Plaines d'Abraham a été



annulé. Une belle semaine d'activités au golf Beaurivage a eu lieu, la semaine pour l'année scolaire 2025-2026 est déjà réservée! Les élèves étaient fiers et ils ont eu beaucoup de plaisir. Concernant les pistes de ski de fond, une nouvelle piste de ski de fond a vu le jour dans le boisé, on vise à en avoir une 2<sup>e</sup> pour l'année prochaine! C'est plus facile d'entretien comme elles seront à l'abri du vent.

## **5. AUTRES POINTS**

5.1 Date de la prochaine rencontre le 23 avril 2025

## **6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

6.1 Heure de la levée de l'assemblée : 20 :14

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Audet et APPUYÉE par madame Catherine Magny que la séance soit levée.